

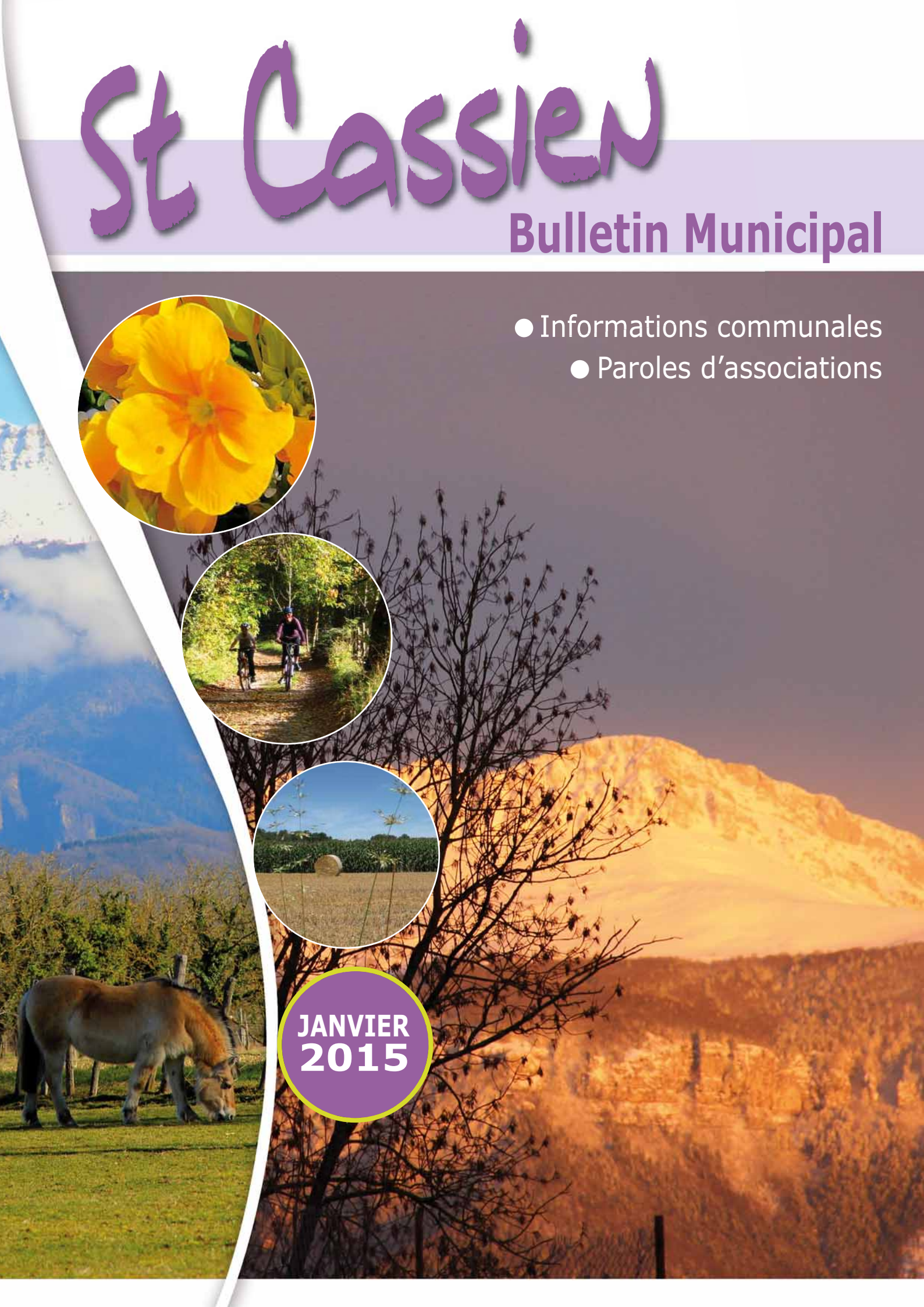
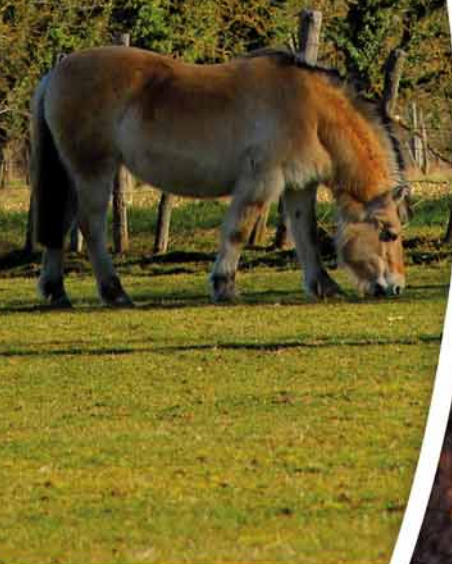
St Cassien

Bulletin Municipal

- Informations communales
- Paroles d'associations



**JANVIER
2015**



Pêle Mêle Cérémonie



Découverte de la plaque nommant la salle socio-culturelle.



Remise du diplôme d'honorariat à M. Berthet par André Vallini, Secrétaire d'Etat, chargé de la réforme territoriale.



Les médaillés : Bernard, Max, Alain et les Daniels.



Les récipiendaires, leurs épouses et les élus.



L'orchestre inter-écoles de Bernard Semino.



La première année du mandat s'achève... !

Si, à première vue, nous pouvons considérer qu'elle n'est que la continuité des précédentes, en y regardant de plus près, nous nous apercevons qu'elle est l'amorce d'une nouvelle façon de gérer.

La crise nous a mis en face de nouvelles responsabilités. Il nous faut remettre sur l'ouvrage une méthode pour rompre définitivement avec l'absurde façon de vivre au-dessus de nos moyens, tel que le fait l'Etat.

Alors que les structures territoriales sont obligées de présenter des budgets en équilibre, l'Etat s'est arrogé le droit de s'en dispenser. Le moment est venu de s'attaquer au mal profond qui nous appauvrit chaque jour.

Les dotations de l'Etat étant réduites de façon importante, nous sommes contraints de réduire les dépenses de fonctionnement, pourtant très mesurées, et de reporter à une date ultérieure les investissements non vitaux.

Nous avons connu dans le passé des années encore plus douloureuses et nous ne devons pas nous laisser abattre par les sacrifices que nous allons devoir faire.

Je vous propose de regarder vers l'avenir avec confiance, en regroupant nos efforts, et ensemble nous sortirons vainqueurs de ce nouveau combat.

Tous les élus du conseil municipal se joignent à moi pour vous offrir nos meilleurs vœux pour l'année 2015.

La traditionnelle cérémonie des vœux, se déroulera

SAMEDI 10 JANVIER 2015 à 11 heures

A l'espace Maurice BERTHET

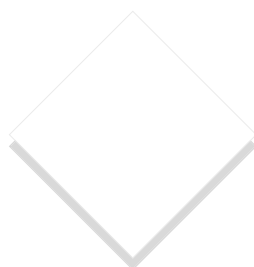
Nous vous attendons nombreux à cette occasion d'échanges et de rencontres.

Le Maire,
Guy GUILMEAU





Informations Communales



| | |
|------|-------------------------------------|
| ■ 3 | Les Vœux du Maire |
| ■ 6 | Le nouveau Conseil municipal |
| ■ 7 | A propos d'urbanisme |
| ■ 8 | Les finances communales |
| ■ 9 | Les voiries et réseaux |
| ■ 10 | Les travaux et bâtiments |
| ■ 12 | L'école à Saint-Cassien |
| ■ 14 | La commission Agriculture |
| ■ 15 | L'environnement |
| ■ 16 | Cérémonie |
| ■ 17 | Exposition 1914/1918 |
| ■ 18 | Le Centre Communal d'Action Sociale |
| ■ 19 | Les infos de la CAPV |
| ■ 20 | Etat-civil 2014 |

Le nouveau Conseil municipal



De gauche à droite

1^{er} rang

- René COTTAVE, adjoint
- Christine MOULIN, adjointe
- Guy GUILMEAU, Maire
- Marie-Geneviève MOREAU, adjointe
- Daniel CHARAMELET, adjoint

2^{ème} rang

- Patricia CALLET, conseillère municipale
- Max JOSSERAND, conseiller municipal
- Michel ARNOUX, conseiller municipal
- Marie-Thérèse REY-DORENNE, conseillère municipale
- Michel MILLON, conseiller municipal
- Sylvie BURLON, conseillère municipale

3^{ème} rang

- Paul-Henri HAUMESSER, conseiller municipal
- Catherine CHARLOT, conseillère municipale
- Christine FESTAZ, conseillère municipale
- Bernard VIALON, conseiller municipal

A propos d'urbanisme

La commission a constaté que l'année 2014 est d'un très mauvais cru en terme d'autorisations d'urbanisme...

Seuls quelques abris de jardin ou extensions d'habitations ont été validés.

Il n'est pas inutile de rappeler qu'au cours du dernier mandat municipal c'est une moyenne de 5 permis de construire par an qui ont été déposés.

Le Plan Local d'Urbanisme est applicable depuis fin janvier et l'attente de ses conclusions est probablement l'une des causes de ce retard.

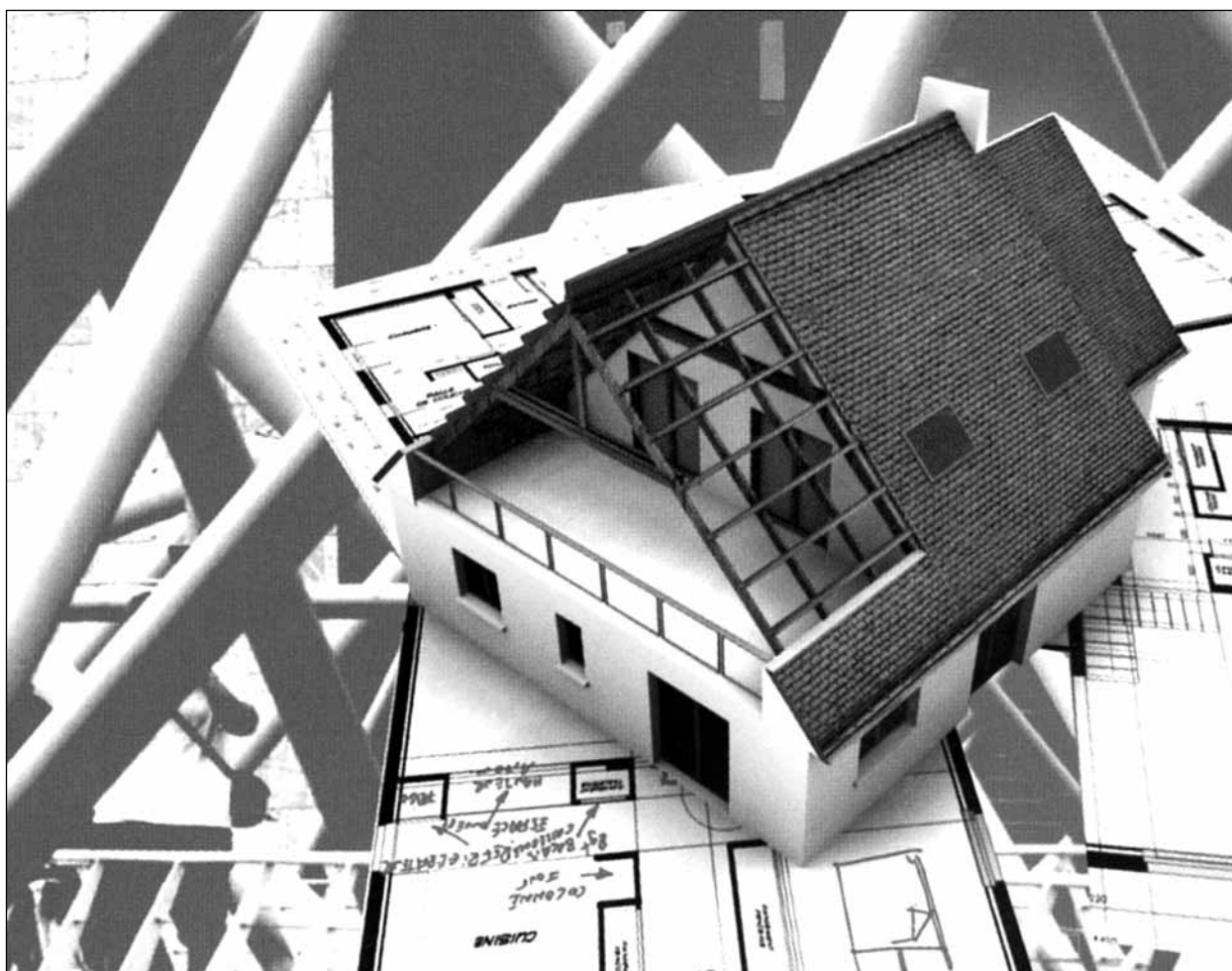
La Commune a sollicité l'aide du Pays Voironnais pour étudier la faisabilité et la mise en œuvre du Cœur de Village.

Nous pensons être en mesure de lancer une véritable concertation entre élus et habitants au cours du premier trimestre 2015.

Les problèmes d'inondations rencontrés cet été nous conduiront à solliciter le SIHO (Syndicat Intercommunal hydraulique du bassin-versant de l'Olon) pour accélérer les études de régulation du cours d'eau.

Les riverains de l'Olon et de ses affluents seront également interpellés pour effectuer les travaux d'entretien qui leur incombent.

Guy GUILMEAU,
Maire

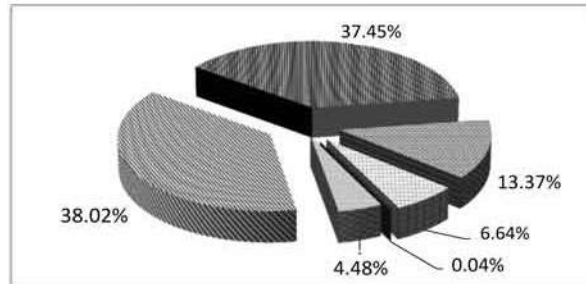


Les finances communales

Compte administratif 2013

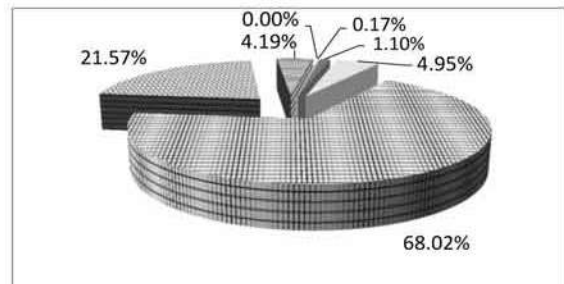
FONCTIONNEMENT

DEPENSES **495 000 €**



| | | |
|------------------------------------|--------|-----------|
| Charges à caractères générales | 38.02% | 188 199 € |
| Charges du personnel | 37.45% | 185 377 € |
| Autres charges de gestion courante | 13.37% | 66 182 € |
| Charges financières | 6.64% | 32 868 € |
| Charges exceptionnelles | 0.04% | 198 € |
| Amortissements | 4.48% | 22 176 € |

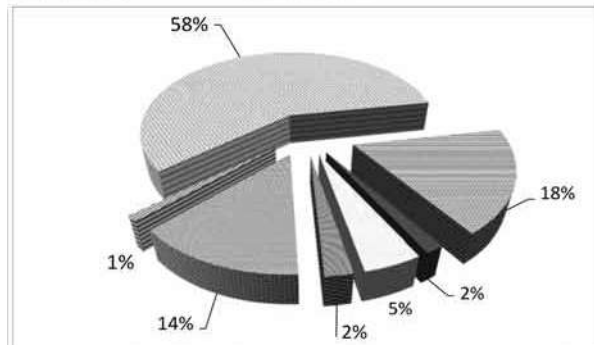
RECETTES **632 809 €**



| | | |
|--------------------------------|--------|-----------|
| Atténuation de charges | 1.10% | 6 961 € |
| Produits de service | 4.95% | 31 324 € |
| Impôts et taxes (TH, TF, TFNB) | 68.02% | 430 437 € |
| Dotations (Etat et CAPV) | 21.57% | 136 497 € |
| Produits de gestion courante | 4.19% | 26 515 € |
| Produits financiers | 0% | 0 € |
| Produits exceptionnels | 0.17% | 1 075 € |

INVESTISSEMENT

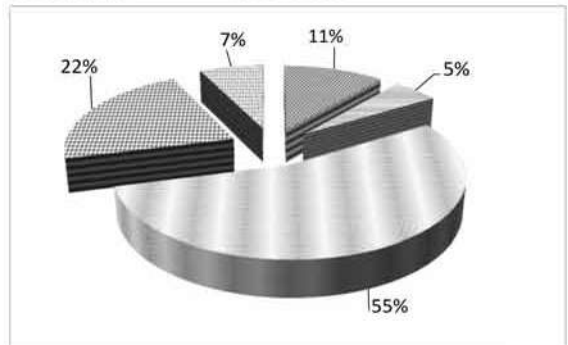
DEPENSES **406 336 €**



| | | |
|--------------------------------|-----|-----------|
| Représentation des Marronniers | 58% | 235 675 € |
| Remboursement capital emprunts | 18% | 73 140 € |
| Etudes | 2% | 8 127 € |
| Mobilier, matériel | 5% | 20 317 € |
| Bâtiments | 2% | 8 127 € |
| Voirie | 14% | 56 887 € |
| Eclairage public | 1% | 4 063 € |
| Ecole des Marronniers | 2% | 8 127 € |

Le résultat de fonctionnement pour 2013 est de 137 809 €
La réhabilitation de l'école des Marronniers a été l'investissement principal de cet exercice

RECETTES **310 621 €**



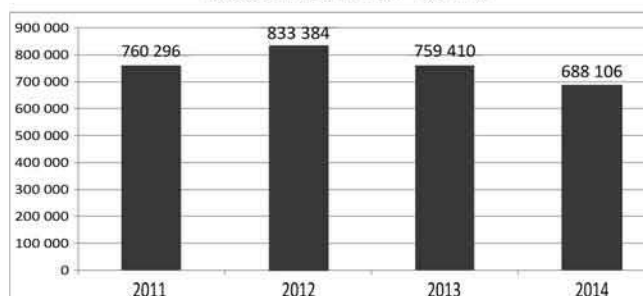
| | | |
|----------------------------|-----|-----------|
| Remboursement de TVA | 11% | 34 168 € |
| Taxe aménagement | 5% | 15 531 € |
| Excédent de fonctionnement | 55% | 170 842 € |
| Subventions | 22% | 68 337 € |
| Emprunts | 0% | 0 € |
| Dotations amortissements | 7% | 21 743 € |

Le résultat d'investissement pour 2013 est de - 95 715 €

Notre excédent comptable au 31/12/2013, tenant compte du solde 2012, s'élève à 298 384 €, somme qui sert en partie à financer nos investissements 2014. Aucun emprunt n'a été fait depuis janvier 2011. Tous les investissements ont été financés grâce à nos résultats de fonctionnement.

ENDETTEMENT DE LA COMMUNE AU 31 décembre 2014

ENCOURS DES EMPRUNTS



| | 2011 | 2012 | 2013 | 2014 |
|--------------------------------|---------|---------|---------|---------|
| Nombre d'habitants | 1 107 | 1 115 | 1 131 | 1 157 |
| Remboursement capital au 31/12 | 64 692 | 70 709 | 73 974 | 71 304 |
| Encours au 31/12 | 760 296 | 833 384 | 759 410 | 688 106 |
| Endettement par habitant | 687 | 747 | 671 | 595 |

Christine MOULIN,
Adjointe aux finances

Les Voiries et réseaux

C'est avec un immense plaisir que j'ai repris la fonction d'adjoint en charge de la voirie tenue avec compétence et dévouement par Daniel Ailloud pendant de nombreuses années. Je m'engage à être à la hauteur de ma tâche au vu des travaux futurs à réaliser et à l'enveloppe budgétaire qui sera votée par le Conseil Municipal.

Les travaux de cette année

- Juin : chemin de la Rapillière, puits perdu, regard et grille
- Juin : chemin des Combes, puits perdu
- Juin : tapis d'enrobé Chemin du Lavoir
- Août : chemin de la Rapillière, pose de balisettes
- Août : curage fossé
- Septembre : réparation du captage de la source Neyroud
- Août-septembre : peinture passage piétons, dos-d'âne et divers.
- Octobre : le Conseil général a procédé à la pose d'un aqueduc sous la RD12A, au carrefour du Chemin de Bavonne.

Parmi les travaux programmés

- L'aménagement de la RD12, secteur Maloza
- la CAPV vient de programmer la réalisation d'un réseau de collecte pour l'assainissement dans le secteur du Village. ALP'ETUDES, missionné par la CAPV, procède à l'étude du projet.

Petit rappel sur l'entretien des haies

Les arbres, leurs branches et les racines qui avancent sur les voies communales ou départementales doivent être coupés à l'aplomb des limites de ces voies et à la diligence des propriétaires ou exploitants. Les haies et arbres doivent toujours être taillés de manière à ce que leur développement du côté de la voirie ne fasse aucune saillie sur celle-ci et facilite le passage de tous véhicules et contribue aussi à la sécurité des piétons. A défaut de leur exécution par les propriétaires riverains ou leurs représentants, ces opérations d'élagage peuvent être effectuées d'office par la commune aux frais des dits propriétaires conformément à la législation en vigueur.

René COTTAVE,
Adjoint en charge de la voirie



> Remise en état de la voirie communale avec la CAPV.



> Entretien des bordures de routes.



> Réfection captage source Neyroud.



> Mise en place du regard source Neyroud.



> Enfouissement des lignes sur la RD12, à Maloza.

Les travaux et bâtiments

Bâtiments

| Lieux | Travaux effectués | Entreprises | Montant TTC |
|---------------------------------|---|------------------------------|------------------------|
| Gymnase : (hall d'entrée) | <ul style="list-style-type: none"> ● Reprise du carrelage ● Réfection des portes et pose de serrures 3 points | MORASSUT AUX BOIS DU FAYS | 300,00 € 1 705,12 € |
| Gymnase : (éclairage) | <ul style="list-style-type: none"> ● Extérieur, pose de détecteur ● Intérieur, grande salle, pose de témoins lumineux | RENZI | 1 023,00 € |
| Eglise : | <ul style="list-style-type: none"> ● Reprise des fondations coté Nord et scellement des pierres soutenant les piliers | PERON | 10 020,00 € |
| Local technique (Garage) | <ul style="list-style-type: none"> ● Terrassement et mise à niveau du sol ● Mise en forme par une dalle béton | GELAS | 6 947,98 € |
| Travaux divers de maçonnerie | <ul style="list-style-type: none"> ● Scellement du panneau d'affichage ● Perçage du mur devant la mairie | GELAS | 495,63 € |
| Mairie (toiture) | <ul style="list-style-type: none"> ● Réfection du toit de la mairie (tuiles, liteaux, chevrons), des chenaux et descentes pluviales. | DE SOUSA | 26 522,71 € |
| Mairie (1 ^{er} étage) | <ul style="list-style-type: none"> ● réfection du bureau du maire (peinture et sol) | ENDUITDÉCORS | 1 424,40 € |

Charges générales de fonctionnement des bâtiments

Les dépenses d'entretien des différents locaux s'élèvent, au 15 novembre 2014, à 15 420, 00 €

Les dépenses d'énergie (électricité, fuel, bois déchiqueté), d'eau, de téléphone sont les suivantes :

| Éclairage public | Électricité bâtiments | Téléphone Internet | Carburant | Fuel Chauffage | Chauffage bois déchiqueté | Eau | Ordures ménagères |
|------------------|-----------------------|--------------------|------------|----------------|---------------------------|------------|-------------------|
| 3 648,36 € | 11 748,96 € | 4 976,31 € | 1 317,15 € | 6 232,03 € | 4 266,94 € | 1 146,88 € | 2 672,30 € |

Travaux d'esthétique, route du Vercors, entre la place de Maloza et le pont du chemin de fer :

Avant les aménagements de sécurité sur la RD12, nous avons réalisé des travaux d'enfouissement des lignes de distribution de l'électricité, d'éclairage public, de téléphone et la pose de fourreaux en vue du haut débit (fibre optique). La commune a délégué la maîtrise d'ouvrage au Syndicat d'Energie du Département de l'Isère (SEDI). La maîtrise d'œuvre a été confiée au bureau Alp' Etudes de Moirans. Les travaux ont été réalisés par l'entreprise Bouygues Energie de Sassenage.

Montant total des travaux (TTC) :
256 134,00 €

Subvention SEDI :
182 414,00 €

Part communale :
72 002,00 €



> Toiture mairie



> Dalle grange



> Restauration fondation église

L'École à Saint-Cassien

Cette année, 76 élèves ont repris le chemin de l'école en septembre. Les enfants de maternelle sont moins nombreux puisqu'ils sont cette année 25 au lieu de 34 l'an dernier. Ils ont fait leur rentrée à l'école de la Fontaine.

Delphine Braillon, l'enseignante titulaire, relayée par Delphine Dahan le jeudi, accueillent les enfants à l'école de la fontaine, selon la répartition suivante :

3 en petite section, 11 en moyenne section, 11 en grande section.

A l'école des Marronniers, les élèves sont au nombre de 51.

Au rez-de-chaussée de l'école, 24 élèves apprennent les fondamentaux avec Marie-Cécile Combet, directrice. Ils sont répartis en 3 sections : 11 CP, 9 CE1, 4 CE2.

Au 1^{er} étage, Coralie Gibaud enseigne quant à elle aux plus grands, soit 27 enfants répartis en 3 cours : 9 CE2, 9 CM1, 9 CM2.

Cette année encore, les enseignantes établissent des projets au plus près de l'intérêt des enfants dans le sens d'une ouverture, d'un esprit citoyen en vue de développer les apprentissages et les compétences de tous les enfants scolarisés.

Le projet d'école, établi pour 4 ans, comprend 4 axes :

- Amélioration des résultats au niveau des compétences en lecture de consigne, expression orale et vocabulaire.
- Education culturelle et humaniste avec un projet artistique autour de la danse, mais aussi d'échange avec d'autres classes.
- Répondre à la difficulté scolaire en proposant un travail avec des groupes de niveau.
- Vie scolaire avec mise en place de règles communes entre l'école et les temps périscolaires.
- Développer le site web de l'école.

Le changement de cette rentrée a été la mise en place des rythmes scolaires.

Après une année de travail, de rencontres multiples, de réflexion afin d'organiser ce temps de manière cohérente et constructive pour les enfants, tout en prenant en compte l'aspect financier non négligeable, l'option finale retenue propose des activités sur les temps d'activités périscolaires les mardis et jeudis de 15h45 à 16h30 et les lundis et vendredis, ce sont des TLA (temps libres accompagnés) qui sont mis en place. Pour ce qui concerne le projet de Saint Cassien, les horaires mis en place pour l'année scolaire 2014/2015 sont :

| | 8h30 à 11h45 | 11h45 à 13h45 | 13h45 à 15h45 | 15h45 à 16h30 |
|----------|--------------|------------------|---------------|---------------|
| Lundi | Enseignement | Pause méridienne | Enseignement | TLA |
| Mardi | Enseignement | Pause méridienne | Enseignement | TAP ou TLA |
| Mercredi | Enseignement | | | |
| Jeudi | Enseignement | Pause méridienne | Enseignement | TAP ou TLA |
| vendredi | Enseignement | Pause méridienne | Enseignement | TLA |



> Remise des dictionnaires.

Une différenciation entre les enfants de maternelle et les plus grands nous a semblé importante à prendre en compte afin de respecter le rythme des petits, de ne pas leur imposer des changements de lieux, de personnes, tout en leur offrant des activités adaptées à leur âge, leurs centres d'intérêt en gardant un aspect ludique.

Brigitte et Marion animent quotidiennement ces temps, de 15h45 à 16h30, après la sieste, dans les locaux de l'école maternelle. Elles proposent des activités basées sur les jeux, les comptines, les rondes enfantines, les activités manuelles, les histoires. Leur investissement et leur compétence semblent faire l'unanimité et la satisfaction des petits.

Tous les jours, un créneau "TLA" est proposé aux enfants qui ne peuvent rentrer chez eux mais qui ne souhaitent pas faire d'activité spécifique. Sur ce créneau de temps, ils peuvent alors jouer, lire, apprendre leurs leçons ou tout simplement rêver...

A ce jour, 38 et 39 enfants participent aux Temps d'Activité Périscolaires les mardis et jeudis, en ce qui concernent les plus grands.

Pour les TLA des lundis et vendredis, ils sont entre 19 et 21.

Pour les maternelles, ils sont en moyenne 12 par jour, le nombre pouvant varier de 9 à 15.

Suite à une rencontre bilan faite avec les intervenants, le retour est plutôt positif et ils sont plutôt satisfaits de l'ambiance, des conditions dans lesquelles se déroulent les activités.

Nous avons fait ce choix, en partie pour des raisons financières, afin que cela ne soit pas trop onéreux, ni pour le budget communal, ni pour celui des parents. En effet, cette réforme, en ces temps de régression financière, représente un coût non négligeable.

La cantine et la garderie

Le nombre d'enfants accueillis varie de 24 à 30 pour les lundis et vendredis. Les mardis et jeudis, entre 40 et 48 enfants déjeunent à la cantine, ce qui nous oblige à contrôler l'effectif afin de rester dans les normes de sécurité.

Brigitte, Marion, Mallauray et Christiane ont la charge de la bonne marche de ce service.

Nous avons essayé de travailler et d'organiser tous ces temps, en vue d'amener les réponses les plus adaptées et les plus cohérentes possibles pour les enfants, tout en tenant compte des horaires du personnel communal. En effet, toutes s'investissent et prennent leur travail très à cœur, en proposant un cadre clair et rassurant en n'oubliant pas l'épanouissement des enfants.

Nous espérons que malgré quelques désagréments, incontournables lors de changement, les parents sont satisfaits de cette organisation. Un bilan sera réalisé avant la fin de l'année afin de réajuster si possible certains paramètres.

*Marie-Geneviève MOREAU,
Adjointe aux affaires scolaires*

La commission Agriculture



Le village de Saint-Cassien a une forte vocation agricole indispensable à notre existence.

C'est pourquoi, le Plan Local d'Urbanisme a permis de rendre 19 ha à l'agriculture et aux espaces naturels.

Ainsi, nous pouvons bénéficier d'un environnement naturel de qualité.

Quels produits nous sont offerts ?

- céréales (blé, maïs, tournesol, avoine, orge)
- élevage bovins, chevaux (lait, viande)
- noix
- fruits (pommes, cerises, petits fruits, kiwis, pêches, prunes...)
- légumes
- vigne
- miel
- bois

Quelle chance d'habiter à Saint-Cassien !

Cette diversité de production existe grâce à des agriculteurs passionnés, mais malheureusement de moins en moins nombreux. Une partie de l'espace est exploitée par des agriculteurs extérieurs. En effet, le nombre d'exploitants est en très nette



régression depuis ces dernières décennies.

Nous vous proposerons courant 2015 une rencontre pour vous informer et réfléchir sur notre agriculture.

Toutefois, les élus au sein de la commission agricole se tiennent à la disposition des habitants pour répondre à leurs questions.

Max JOSSERAND,
Conseiller municipal
responsable de la commission Agriculture

L'environnement



> La fidèle équipe des pêcheurs.



> Nettoyage de printemps.



> Marais de Charauze.

Chaque année, une bonne cinquantaine de personnes répondent présentes au rendez-vous du grand nettoyage de printemps organisé par les membres de la municipalité.

Après un petit café, pour un accueil agréable, les villageois se dispersent par équipes sur les routes, les chemins communaux, les sentiers, le long des cours d'eau...

Le bilan de la "récolte" : des débris en tout genre, déchets d'emballage et des bouteilles et canettes à profusion. Quelques endroits habituels à la Ruche

et au Bessey font malheureusement toujours l'objet de gros ramassages (cuve, gravas...) En fin de matinée, les fourgons bien remplis se dirigent alors vers la déchetterie et au retour tous se retrouvent autour du verre de l'amitié.

La municipalité remercie particulièrement l'équipe des pêcheurs toujours présente en nombre et ce, depuis de nombreuses années.

Cette année, courant avril, une journée complémentaire était mise en place par la CAPV assisté du Pic Vert. Les bénévoles, venus nombreux, ont permis le nettoyage du marais de Charauze. Cette 1^{ère} action a fait place nette sur cet espace naturel sensible en enlevant une vieille cabane, des pneus et autres dépôts divers.

Un vœu pour 2015 ?

Que le travail de tous ces bénévoles qui ont œuvré pour rendre notre village plus agréable perdure le plus longtemps possible !

Christine FESTAZ,
Conseillère municipale
responsable de la commission communication

Pour moins de déchets et plus de solidarité donnez, achetez, réutilisez

La Ressourcerie du Pays Voironnais, gérée par deux associations d'insertion professionnelle du territoire spécialisées dans l'accompagnement à l'emploi, récupère les objets dont vous voulez vous séparer pour les valoriser et les revendre à petits prix...

Vous pouvez déposer, directement dans la zone de réception de la ressourcerie : vêtements, électroménager, Hi-Fi, jouets, outillage, livres, vaisselle, bibelots, meubles, vélos...

Tous les objets sont bons à donner s'ils sont en état de fonctionnement, réutilisables ou ré-employa-

bles. Et vous pouvez aussi en acheter dans l'espace de vente ouvert à tous...



Cérémonie



> De gauche à droite. remise du titre de maire honoraire à Maurice Berthet par André Vallini.
Remise de la médaille de vermeil par : Robert Veyret à Daniel Ailloud, Jean-Paul Bret à Alain Berthet



André Vallini remet la médaille de vermeil à Daniel Chamelet, Robert Veyret à Max Josserand et Jean-Paul Bret celle d'argent à Bernard Germain.

49 ans passés au service des concitoyens !

L'engagement de Maurice BERTHET dans la vie publique commence le 14 mars 1965 en tant que conseiller municipal. Par la suite, il sera adjoint, puis en juillet 1990, au décès d'André GUILLERMOZ, il est élu maire et le restera jusqu'en avril 2014. Toutes ses années, passées au service de notre commune, sont en supplément de sa véritable profession "professeur de physique" mais aussi "viticulteur" sans oublier d'être le "mari de Mireille" et le père d' "Hélène et Claire".

Tout ce dévouement mérite bien d'être honoré.

Et bien, c'est chose faite le 19 juillet 2014 en présence de nombreux élus.

En remerciement de son honnêteté, sa lucidité et sa droiture, quoi de plus naturel que la salle socioculturelle, sortie de terre sous son dernier mandat, porte son nom.

La cérémonie a débuté en fin de matinée. Monsieur André VALLINI secrétaire d'État à la Réforme Territoriale et Monsieur Guy GUILMEAU, Maire, ont dévoilé la plaque nominative "Espace Maurice BERTHET" accompagnés en musique par l'orchestre inter-écoles Bernard Sémino qui entre autres, a interprété avec brio l'hymne national.

Avant de profiter d'une retraite bien méritée, d'avoir plus de temps à consacrer à sa famille et à ses passions, Maurice a reçu des mains d'André VALLINI un dernier diplôme, non le moindre

puisqu'il s'agit de celui de Maire Honoraire. Ce titre lui a été accordé par le Préfet suite à une proposition du conseil municipal.

Ce jour-là, Maurice n'était pas le seul à être à l'honneur. Cinq médailles d'honneur ont été remises, 4 de vermeil et 1 d'argent.

Médailles de vermeil pour :

- Daniel AILLOUD, contremaître à la retraite, élu en 1983, en tant que conseiller puis adjoint jusqu'en 2014
- Alain BERTHET, exploitant agricole, élu depuis 1983, en tant que conseiller jusqu'en 2014
- Daniel CHARAMELET, enseignant à la retraite, élu depuis 1977 en tant que conseiller puis en tant qu'adjoint depuis 1989
- Max JOSSERAND, négociant en bestiaux, élu conseiller en 1983.

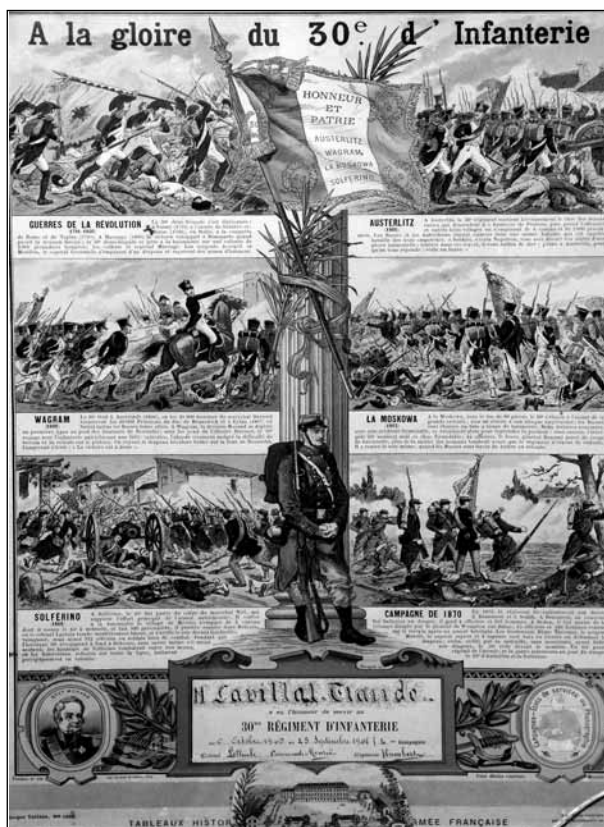
Médaille d'argent pour :

- Bernard GERMAIN, informaticien à la retraite, élu de 1989 à 2014 en tant que conseiller.

Merci Maurice ! Merci à vous tous ! Sans oublier vos épouses, vos familles respectives qui, tout au long de ces années, ont, elles aussi, à leur manière, contribué à la vie de notre commune.

Sylvie BURLON,
Conseillère municipale

Exposition 1914/1918



La collection privée "Mémoires de la Grande Guerre" est heureuse d'avoir présenté, au sein de la commune de Saint-Cassien, une exposition célébrant le centenaire des premiers mois du conflit 1914-1918.

Après neuf mois de préparation, cette manifestation a permis la présentation de nombreux objets et documents d'époque, mais

également la venue de l'un des derniers taxis ayant participé à la bataille de la Marne. Ces journées ont connu un réel succès avec plus de 600 visiteurs sur le week-end.

Leurs nombreux témoignages ont montré l'intérêt pour cette période de l'Histoire ainsi qu'une grande satisfaction de la présentation réalisée.

*Christine FESTAZ,
Conseillère municipale*

*Jérémy PIGNARD,
Historien*

le Centre Communal d'Action Sociale



> Les membres du nouveau Conseil d'administration.

Depuis les élections de mars, l'équipe du CCAS s'est renouvelée. Le conseil d'administration se compose désormais de :

- Monsieur Guy GUILMEAU, Maire
- 6 élus du conseil municipal : Sylvie BURLON, Christine FETAZ, Michel MILLON, Marie-Geneviève MOREAU, Christine MOULIN, Marie-Thérèse REY-DORENNE
- 6 non élus nommés par le premier magistrat de la commune : Daniel AILLOUD, Chantal CHAUVIN, Nicole GAUTHIER, Bernard MONEL, Simone ROTA, Danièle TRONCHON

Nous remercions tous les membres du mandat précédent, qui ont toujours répondu présents, et qui ont apporté dévouement, assistance et soutien au CCAS.

Le CCAS va poursuivre sa mission au travers de ses différentes prestations :

- Aide ponctuelle aux personnes en difficultés. Nous sommes à votre écoute, n'hésitez pas à venir nous voir...
- Aide administrative pour les demandes d'aide au Conseil Général, à la CAPV...
- Participation pour l'accueil des enfants dans les centres de loisirs
- Bourse aux jouets et puériculture en Novembre
- Le repas des Aînés et les colis de Noël

Voici quelques numéros de téléphone d'organismes pouvant vous aider :

- Rénovation de l'habitat pour travaux intérieurs et extérieurs : URBANIS : tél. 04 79 44 17 73
- Programme scolaire personnalisé pour enfants et adolescents de 2 à 18 ans en difficultés : RÉUSSITE ÉDUCATIVE : tél. 04 76 65 36 37
- Difficultés relationnelles pour les adolescents, soutien pour les parents : PAROLE D'ÉCOUTE JEUNES : tél. 04 76 65 20 74
- Tous les services pour le quotidien : AIDE À DOMICILE : tél. 04 76 32 74 70
- Le comité local pour le logement autonome des jeunes : LOGEMENT JEUNES : tél. 04 76 07 37 11 ou 04 76 07 37 14
- Aide aux personnes âgées ou handicapées ADPAH : tél. 04 76 32 74 30
- Assistance et Défense des victimes : 0 800 20 99 77 numéro vert gratuit

Christine MOULIN,
Adjointe en charge des affaires sociales

les infos de la CAPV

Pour prendre le bus, le train ou covoiturer, Pour aller travailler ou pour vos loisirs... 12 PARKINGS À VOTRE DISPOSITION !

Bièvre Dauphine
P.R. RIVES, échangeur de RIVES (A48)
 100 places, 6 places de stationnement vélo, Navette aéroport St-Exupéry, Lignes 7320 Beauprépaires - Grenoble Express, 7330 Côte St-André - Grenoble Express

Gare de Réaumont
 Gare SNCF de Réaumont St-Cassien
 77 places, 8 places de stationnement vélo, Rives - Voiron

Pôle d'échanges de Rives
 Gare SNCF de Rives
 350 places, 40 places de stationnement vélo, Rives - Renage

Pôle d'échanges de Moirans
 Gare SNCF de Moirans
 300 places, 20 places de stationnement vélo, 72 places de stationnement vélo, Ligne 5200 St-Marcellin - Grenoble, 7300 Beauprépaires - Grenoble, St-J. de Moirans - Centr'Alp

Pôle d'échanges de Tullins
 Gare SNCF de Tullins
 200 places, 10 places de stationnement vélo, 48 places de stationnement vélo, Ligne 5200 St-Marcellin - Moirans - Grenoble, Tullins - Voiron

Parvis
P.R. VOIRON, angle rue du Louvasset et avenue de la Croix Morin
 40 places, 6 places de stationnement vélo, Le Parvis - Coublevie

Champfeuillet
P.R. VOIRON, échangeur de Champfeuillet (A48)
 150 places, 6 places de stationnement vélo, Navette aéroport St-Exupéry, Champfeuillet - Le Faton

Pôle d'échanges de Voiron
 Gare SNCF de Voiron
 472 places, dont 270 réservées aux abonnés TER + stationnement surface centre de Voiron, 8 places de stationnement vélo, 40 + 44 dans le parking des TOSERANDS, Gare Routière de Voiron, Lignes UPMANS ET AUTOSERVICES, Ligne express Voiron - Grenoble - Lumbin

Croix-Bayard
P.R. COUBLEVIE, col de la Croix-Bayard
 20 places, Ligne 7010 Voiron - Chambéry

Le Gay giratoire
P.R. LA BUISSE, salle polyvalente
 93 places, 10 places de stationnement vélo, Ligne express Voiron - Grenoble - Lumbin, La Buisse - Centr'Alp

Plan Menu
P.R. COUBLEVIE, 2 parkings situés route de Grenoble, à proximité du stade de rugby
 150 places, 40 places de stationnement vélo, 14 places de stationnement vélo, Ligne express Voiron - Grenoble - Lumbin, Voiron - Voreppe

Gare de Voreppe
 Gare SNCF de Voreppe
 120 places, 48 places de stationnement vélo, 8 places de stationnement vélo, Ligne express Voreppe - Grenoble - Vizille, Voiron - Voreppe

Parking-relais / Covoiturage
 Pôle d'échanges / Gare
 Places de stationnement voiture
 Places de stationnement vélo (arceaux)
 Places de stationnement vélo en consigne fermée
 Desserte en transports en commun Pays Voironnais
 Desserte en transports en commun Transisère
 Navette aéroport Lyon Saint-Exupéry

+ d'infos: www.paysvoironnais.com

ÉCONOMIES D'ÉNERGIE

LE DIAGNOSTIC

Le Pays Voironnais vous propose la prestation **DIAGNOSTIC ECONOMIES D'ÉNERGIE** afin que vous puissiez évaluer la performance énergétique de votre habitation.

Cette prestation vise à réaliser un état des lieux énergétique de votre habitation et à proposer les travaux d'amélioration les plus pertinents pour réduire votre consommation d'énergie.

Comment ça marche ?
 Un expert se déplace directement chez vous pour faire un état des lieux de votre habitation. Il va notamment analyser:
 • L'isolation au niveau des fenêtres, de la toiture, des murs.
 • Le système de chauffage.
 • Le système de ventilation.

Comment en bénéficier ?
 Il vous suffit simplement de contacter le Cabinet Urbanis, chargé par le Pays Voironnais de réaliser cette mission. Vous fixerez alors un rendez-vous de visite pour effectuer le diagnostic.

Combien ça coûte ?
 Une participation de 250 € est demandée au bénéficiaire de la visite. Ce montant est entièrement remboursable si les travaux préconisés sont réalisés (justificatifs à l'appui).

À SAVOIR:
 Le **DIAGNOSTIC ECONOMIES D'ÉNERGIE** est différent du Diagnostic de Performance Énergétique (DPE) réglementé. Celui du Pays Voironnais permet d'évaluer et d'identifier les actions à mener pour réaliser des économies d'énergie. Il ne remplace pas le DPE obligatoire lors d'une vente ou location de logement, ni ne permet de bénéficier d'un crédit d'impôt.

LES AIDES AUX TRAVAUX

LES AIDES du Pays Voironnais

★ AIDE À LA RÉNOVATION EXEMPLAIRE:
 L'aide s'élève à 25 €/m² de SHON et est plafonnée à 2 000 € par logement. Pour en bénéficier, le porteur de projet doit justifier que les travaux envisagés permettent d'atteindre une consommation, après travaux, inférieure à 90 kWh par m² et par an tout en réalisant une économie d'énergie d'au moins 40%.

★ AIDE À L'ISOLATION THERMIQUE:
 L'aide s'élève à 5 €/m² d'isolant posé et est plafonnée à 300 € pour l'isolation des toitures et l'isolation des murs par l'intérieur et plafonnée à 500 € pour l'isolation des murs par l'extérieur. La résistance thermique de l'isolant posé doit être supérieure à 3 m².K/W pour l'isolation des murs et supérieure à 7 m².K/W pour l'isolation des toitures.

★ AIDE À L'INSTALLATION D'UN CHAUFFE-EAU SOLAIRE
 Pour l'installation d'un chauffe-eau solaire répondant à la certification CSTBat ou Solar Keymark, l'aide s'élève à 300 €.

LES AIDES COMPLÉMENTAIRES

- ★ Le Crédit d'impôt.
- ★ La TVA à taux réduit (5,5% au lieu de 19,6%).
- ★ L'Éco-Prêt à Taux Zéro.
- ★ Les aides de l'ANAH.
- ★ Les aides de la Région Rhône-Alpes.

À SAVOIR:

1. Les demandes de subvention doivent être constituées sur la base de devis détaillés.
2. Les demandes de subvention concernant des travaux en cours ou déjà réalisés ne sont pas recevables.
3. Les travaux doivent être réalisés par un professionnel.
4. Le paiement des subventions ne sera effectué que sur présentation de factures acquittées.

Renseignements: CABINET URBANIS: 04 79 33 21 49

Etat-civil 2014



NAISSANCES

| | |
|--|------------------|
| <input type="checkbox"/> FROMAGET VALLE Alicia | 11 décembre 2013 |
| <input type="checkbox"/> GALY Taline | 31 décembre 2013 |
| <input type="checkbox"/> BAROU Paul | 18 janvier 2014 |
| <input type="checkbox"/> MENU Thibault | 2 février 2014 |
| <input type="checkbox"/> SILVA ALVES Aurélie | 15 février 2014 |
| <input type="checkbox"/> DORIAT Léo | 10 juin 2014 |
| <input type="checkbox"/> COTTAVE Mathéo | 2 septembre 2014 |
| <input type="checkbox"/> PAGLIARO Stella | 3 octobre 2014 |
| <input type="checkbox"/> PIERRE Jasmine | 2 octobre 2014 |
| <input type="checkbox"/> GAGNAIRE Mattéo | 17 novembre 2014 |



MARIAGES

| | |
|---|-------------------|
| <input type="checkbox"/> BONNIN Corinne et HINDELANG Anne-Colette | 3 mai 2014 |
| <input type="checkbox"/> JACOLIN Arnaud et MAFFEI Béatrice | 24 mai 2014 |
| <input type="checkbox"/> VERNEIN Guillaume et TIRARD-COLLET Aline | 5 juillet 2014 |
| <input type="checkbox"/> BATTISTUTTA Gaël et GARNES Laetitia | 23 août 2014 |
| <input type="checkbox"/> CHABERT Romain et BAILLY Emilie | 6 septembre 2014 |
| <input type="checkbox"/> RUEL Michel et GIUNTA Jennifer | 27 septembre 2014 |

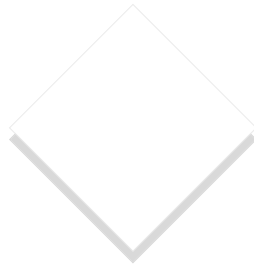


DÉCÈS

| | |
|--|-----------------|
| <input type="checkbox"/> FALLOT Patricia épouse BOURDON | 10 janvier 2014 |
| <input type="checkbox"/> CHAVASSE-FRETTE Léon | 27 janvier 2014 |
| <input type="checkbox"/> PORTAL Jean-Paul | 16 avril 2014 |
| <input type="checkbox"/> RONI Ugo | 26 mai 2014 |
| <input type="checkbox"/> BOURDIS Charles | 3 juin 2014 |
| <input type="checkbox"/> RAPHANEL Christiane Veuve JACQUIN | 12 octobre 2014 |
| <input type="checkbox"/> SILLON Suzanne Veuve MOYROUD | 17 octobre 2014 |
| <input type="checkbox"/> MOREAU Simone | 24 octobre 2014 |



Paroles d'associations



■ **La Gymnastique Volontaire St-Cassien-Charnècles**

Présidente : Dominique DUBOST
Représentante St-Cassien : Christiane CHARAT

■ **Le Sou des Ecoles**

Président : Anne HINDELANG

■ **L'Amicale Boules**

Président : Max REVOL

■ **Le Comité des Fêtes**

Co-Présidents : Patrick LUNARDI
Bernard MOULIN

■ **Les Amis de la Bibliothèque**

Présidente : Marie AUSSIETTE

■ **L'ASL**

Président : Arnaud BERRUX

■ **L'ACCA St-Hubert**

Président : Christian TRONCHON

■ **APRV - Association des Pêcheurs de la Région Voironnaise**

Présidente : Marguerite CAPRON

■ **X'Country-Chartreuse VTT**

Président : Yves LAVERLOCHERE

■ **L'Amicale des Anciens Combattants de St-Cassien**

Président : André FOURNIER

■ **L'Amicale des Anciens Sapeurs-Pompiers**

Président : Gilbert DORIAT

■ **L'Association des Jeunes Sapeurs-Pompiers Porte de Chartreuse**

Président : Claude MATHIEU

■ **Le Don du Sang**

Président : Dominique ROTA

■ **Le Relais des 5 clochers**

Référent : Pierre JACQUIN

■ **L'Association pour le soutien au projet de liaison A48/RD 1085**

Présidente : Isabelle LESAGE

■ **Le Syndicat Agricole**

Président : Alain BERTHET

■ **Tennis Club La Murette/Réaumont/St Cassien**

Président : Hugues CHAUVIN

*Les textes que vous trouverez ci-après ont été élaborés
par les soins de chacune des associations*

La Gymnastique Volontaire



> Taïchi



> Zumba



La GV (Gymnastique Volontaire) a fait sa rentrée sportive avec toujours une multitude de choix de cours (gym tonique, gym douce, stretching, gym cardio, yoga, qi qong) à Saint-Cassien et à Charnècles, et aquagym à Coublevie.

Et cette année, de nouveaux cours ont fait leur apparition : dynamic gym avec Corinne le mercredi matin à Charnècles à 9h (on laisse les enfants à l'école et on va faire un peu de sport !), taïchi avec Valéry le mercredi soir à Charnècles pour la détente, et zumba avec Guy le mercredi soir à Saint-Cassien pour se dépenser !

Et la GV, c'est aussi une section montagne dynamique, avec des sorties dans les massifs de la région les mercredi et jeudi de chaque semaine, et une sortie familiale un dimanche par mois. Ce sont 276 adhérents qui bénéficient du bienfait du label "Sport Santé" de la GV.

Il reste des places pour certains cours alors n'hésitez pas à nous contacter :
gv.charnecles.saintcassien@gmail.com

Toutes les infos sur notre site internet
<https://sites.google.com/site/gvcharneclesstcassien>
 Le bureau de la GV

Le Sou des Ecoles



- Présidente : Anne HINDELANG
- Vice-Président : Jean-Noël THONAT
- Trésorier : Stéphane GEORGEAULT
- Secrétaire : Aurélie SILLON
- Secrétaire adjointe : Emilie MARCHE



Cette année, le Sou des Ecoles fait peau neuve : c'est une nouvelle équipe de parents d'élèves qui constitue le bureau.

Les objectifs restent cependant les mêmes :

- organiser diverses manifestations pour les habitants de Saint-Cassien,
- permettre aux élèves, en collaboration avec les maitresses, de faire des sorties scolaires, d'assister à des spectacles ou d'acheter du matériel.

Pendant l'année scolaire 2013-2014, les élèves ont ainsi pu aller à la piscine, découvrir les joies du ski à Lans-en-Vercors, aller à Pressins illustrer leur leçon d'histoire, s'émerveiller au zoo de Peaugres et s'amuser pendant la kermesse de fin d'année. Une kermesse à l'occasion de laquelle le Sou des Ecoles a fêté son 90^{ème} anniversaire !

Petit tour d'horizon pour 2015 :

- Carnaval le 6 février
- Vente de comté, morbier, raclette courant février

- Thé dansant le 7 mars
- Vente de fleurs courant mai
- Kermesse le 27 juin
- Pot de rentrée le 11 septembre
- Assemblée générale le 27 septembre
- Soirée théâtre avec la troupe "La Jouée" le 10 octobre
- Matinée dégustation huître, foie gras, saumon fumé le 20 décembre

Je remercie la municipalité pour son soutien au fil de nos manifestations, les maîtresses pour leur implication dans nos projets et toute l'équipe qui m'entoure pour son efficacité et ses bonnes idées.

En espérant vous voir nombreux à nos manifestations tout au long de l'année.

La Présidente
Anne HINDELANG

*Toute l'équipe du Sou des Ecoles
vous souhaite une bonne année 2015*

Le Tennis St Cassien/Réaumont/ La Murette (TCRM)

- **Président** : Hugues CHAUVIN
- **Vice-présidents** : Franck GUÉRIN, CYRIL PERIER-MUZET
- **Trésorier** : Cyril PERIER-MUZET
- **Trésorier Adjoint** : Philippe BOUVIER
- **Secrétaire** : Marina DEL REY
- **Secrétaire Adjointe** : Sandrine BOUVIER



Depuis l'année dernière le village de Saint-Cassien est rattaché au TCRM, club affilié à la Fédération Française de Tennis (FFT) qui propose des cours de tous niveaux, du loisir à la compétition, pour un large public de 4 à 99 ans, avec un professeur diplômé d'état (Julien TOURNOUD), 3 initiateurs fédéraux et 6 éducateurs. Les cours se déroulent sur les terrains de Réaumont, la Murette et St Cassien en cas de pluie. Le TCRM est présent sur plusieurs compétitions, allant du départemental au régional, et organise également des événements ouverts à tous. Depuis l'entente entre les 3 villages, Saint-Cassien, Réaumont et La Murette, plusieurs rencontres ont pu se disputer dans le gymnase, disposant d'un terrain homologué par la FFT. Ceci a également été un plus lors du tournoi, l'Open de Bavonne, afin d'éviter de prendre du retard dans l'avancement de la compétition en cas de pluie. Sans oublier que l'entente permet au TCRM de proposer un terrain praticable supplémentaire aux adhérents, nombre qui ne cesse d'augmenter. Un record pour le club a été battu, avec plus de 200 adhérents, répartis sur 20 cours. L'école de tennis connaît un grand succès avec plus de 130 enfants inscrits et les manifestations organisées pour promouvoir le tennis au féminin semblent porter leurs fruits, car nous retrouvons 40 femmes inscrites en 2014 contre 30 en 2013. Si vous êtes intéressés pour nous rejoindre, ou tout simplement pour nous rencontrer, c'est avec plaisir que nous vous accueillerons dans notre Club House (chalets à côté des courts de tennis de la Murette)

lors de nos permanences tous les samedis matin de 10h30 à 12h, hors vacances. Vous pouvez également nous contacter par mail au tc.rm@fft.fr ou visiter notre site internet : tcrm.e-monsite.com

Exploits Tennistiques

SAISON 2013-2014 (16 équipes engagées) :

5 équipes se sont qualifiées aux phases finales, dont les Hommes + 45 ans éliminés en 1/2 finales. Bravo à l'Equipe 1 Femmes qui accède à la 3^{ème} division départementale. Malheureusement l'équipe 3 Hommes descend en 6^{ème} division. Les 12 autres équipes se sont brillamment maintenues.

Quant à la saison 2014-2015, elle s'annonce intense avec déjà 9 équipes engagées dans 8 catégories différentes, dont une compétition régionale. La relève est assurée grâce aux 6 équipes Jeunes comprenant 2 équipes filles. Courant Mars, d'autres équipes rentreront en compétition pour le championnat de printemps. Un grand bravo à tous ces joueurs qui défendent fièrement les couleurs de nos 3 villages.

Animations 2015

- **Avril 2015** : Soirée dansante paella à la Murette
- **Juin 2015** : Voyage à Roland Garros



Initié en 2013 par Julien Tournoud, ce voyage à Roland Garros a permis à une centaine d'adhérents du club de faire la connaissance de ce lieu mythique du tennis.

- **Juin 2015** : Fête de l'école de tennis
- **Septembre 2015** : 8^{ème} Open de Bavonne Traditionnel tournoi annuel homologué FFT, ouvert à tous les licenciés FFT à partir de 12 ans.
- **Novembre 2015** : La soirée Beaujolais Organisée à Réaumont, cette soirée placée sous le signe de la bonne humeur rencontre de plus en plus de succès.
- **Décembre 2015** : Les "12 travaux du Tennix" Cette journée, spécialement créée pour les enfants du Club, leur permet de jouer en équipe grâce à 12 épreuves préparées par Julien Tournoud.

ACCA LA SAINT HUBERT SAINT CASSIEN



- **Président** : Christian TRONCHON
- **Vice président** : Alain BERTHET
- **Trésorier** : Alexandre GULLON
- **Secrétaire** : Nicolas VERNEIN

Je profite de l'occasion fournie par ce journal pour remercier Monsieur le Maire Guy GUILMEAU et la municipalité pour, cette année, nous avoir octroyé

l'usage d'un local pour la préparation de notre gibier.

Le local a été remis en état par les soins des agents municipaux.

Merci à tous

Le Président,
Christian TRONCHON

Les Amis de la Bibliothèque



Présidente : Marie AUSSIETTE

Trésorière : Isabelle PIGNARD

Secrétaire : Monique CHARAMELET

Animatrices : Michèle DESCOTES, Nicole GUILMEAU, Colette JACQUIN, Françoise GIACOMETTI, Francine CARLES, Dominique MOËNE, Liliane AULAS, Nicole CUCHET, Renée LEMONNIER, Christiane ANDRIOL, Chantal JACQUET

Adresse mail : bibliotheque@saint-cassien.fr

Les horaires du jeudi ont changé : la bibliothèque est ouverte au public de 16h30 à 18h30 (au lieu de 16h/18h).

En effet, depuis la rentrée de septembre, chaque jeudi, un groupe de bénévoles de la bibliothèque accueille les enfants inscrits à l'activité "Autour du livre" mise en place par la municipalité dans le cadre de l'aménagement des rythmes scolaires, jusqu'à 16h30.

Ensuite, se poursuit l'accueil du public et des enfants de la garderie autorisés par leurs parents.

Les animations

● **Samedi 12 avril 2014 :** une conférence, une expo. Exposition de magnifiques puzzles composés par M. Michel Baudard et projection d'un film sur la Guyane, commenté par son auteur M. Jean-Claude Baise.

● **Dimanche 30 novembre 2014 :** une exposition commentée et un film relatif à la vie du hérisson par le Pic Vert.

● **Festival Livres à vous 2014 :** lectures-projections jeunesse des auteurs invités par le festival le 13 octobre et accueil de Jeanne ASHBE, auteure, illustratrice le 7 novembre à l'école des Marronniers,

pour le plus grand plaisir des enfants jamais avarés de questions.



Les dates à retenir pour 2015

Samedi 11 avril et dimanche 29 novembre

Par ailleurs, la bibliothèque et la mairie sont interpellées pour la mise en réseau des bibliothèques du Pays Voironnais, c'est-à-dire la mise en réseau des catalogues propres à chaque structure, mais accessibles à tous les adhérents de chacune d'elles. La médiathèque de Voiron serait tête de réseau. Ce projet se réalise en partenariat avec le Conseil général et nécessite l'acquisition d'ordinateur(s) équipé d'un logiciel commun à toutes les structures et le codage des ouvrages; le code-barres remplacera la fiche cartonnée. Projet à suivre...

La Présidente
Marie AUSSIETTE

L'Association Sports et Loisirs



> Anciens et nouveaux dirigeants



> Nouveau et ancien présidents

Composition du nouveau bureau

- **Président** : Arnaud BERRUX
- **Secrétaire générale** : Catherine CHARLOT
- **Trésorier** : Fabrice CHARAMELET
- **Correspondant** : Arnaud BERRUX et Maxime CHAUVIN
- **Responsable foot** : Quentin GALLOIS
- **Responsable sponsor et matériel** : Gaël CHAVASSE-FRETTE
- **Les membres du bureau** : Benjamin LIGIOS, Marie DEGRELLE, Paula DE OLIVEIRA, Sylvain MESSINA, Christophe CHAUVIN, Pierre GALLO, Fabienne GALLO, Sylvie BERTHET, Richard SPIELMANN, Jacques MATHIEU, Guillaume JOURNET.

La vie du club

La saison 2013-2014 a été riche en événements sur le plan sportif.

En effet l'équipe sénior 1 a terminé à la première place de son championnat de 1^{ère} division et accède pour la première fois de son histoire en promotion d'excellence.

De son côté, l'équipe sénior II composée en majorité de jeunes a également accédé au niveau supérieur en terminant troisième de son championnat de 4^{ème} division. Ils évolueront en 3^{ème} division cette saison.

Cette saison s'annonce plus difficile, car, pour la première fois depuis de nombreuses années, nous déplorons un manque d'effectif chez les plus jeunes, notamment dans les catégories de U6 à U9 où nous n'avons pas pu engager d'équipes.

Néanmoins, une bonne nouvelle vient égayer ce début de saison avec la création d'une équipe sénior féminine encadrée par Sylvain MESSINA et Gaël CHAVASSE-FRETTE.



> stage foot

Nous vous attendons nombreuses et nombreux pour venir les encourager :

- U10, U11, U13 et U15 le samedi après-midi,
- l'équipe sénior féminine le dimanche matin,
- les équipes séniors I et II le dimanche après-midi,
- sans oublier les vétérans le vendredi soir.

Cette année, une réorganisation a été mise en place au sein du bureau suite au départ de Jean-Pierre CHAUVIN, qui occupait le poste de président.

Jean-Pierre a été un acteur important de l'ASL depuis plus de 35 ans pendant lesquels il a été joueur, entraîneur, trésorier et enfin président. Sa disponibilité, ses compétences et son implication dans tous les domaines ont permis au club de bien fonctionner.

Nous le remercions à nouveau et lui souhaitons une bonne retraite bien méritée. Il a été remplacé par Arnaud BERRUX. L'année 2015 sera riche en événements et l'équipe dirigeante sera ravie de vous accueillir tout au long de l'année pour ses manifestations sportives ou festives

**Le Président et toute son équipe vous présentent
tous leurs vœux pour l'année 2015**

Le Président,
Arnaud BERRUX

L'Association de Pêche de la Région Voironnaise (APRV)



L'APRV, Association des Pêcheurs de la Région Voironnaise, exerce son activité sur les cours d'eau et certains plans d'eau du Voironnais. Elle gère en effet les bassins de la Morge et de l'Olon et deux plans d'eau : l'un sur la commune de Paladru et l'autre à Saint Aupre le Haut (étang du Grand Vivier).

Notre association, forte d'environ 1000 adhérents, intervient donc sur la commune de Saint Cassien qui est une partie de son territoire halieutique. Depuis longtemps, nous avons des liens privilégiés avec la commune que nous remercions de bien vouloir nous fournir une salle pour nos assemblées générales et réunions de bureau.

Régulièrement, nous participons aux côtés des autres associations aux journées de nettoyage organisées localement.

L'APRV est une association dont la carte permet de pêcher les domaines halieutiques de toutes les associations réciprocaires de l'Isère.

Pour l'année 2015, les cartes pourront être achetées par informatique (rubrique Voiron) ou encore auprès de nos dépositaires habituels ainsi que, nouveauté..., auprès de l'office du tourisme de Voiron.

La Présidente
Marguerite CAPRON

Le Comité des Fêtes de Saint Cassien

- Co-président de la communication et de l'organisation : LUNARDI Patrick
- Co-président des finances et de l'administration : MOULIN Bernard
- Vice président : FESTAZ Bernard
- Secrétaire : FESTAZ Christine
- Secrétaire adjointe : GIRARD Marie
- Trésorier : MOULIN Bernard
- Trésorier adjoint : DORIAT Gilbert



Les événements 2014

- Le samedi 26 avril, un repas dansant sur le thème "Années 1980", soirée très sympathique, au cours de laquelle nous avons pu apprécier la cuisine de Frédéric DUTARTRE, la musique de Pascal DONSOY et la bonne humeur de tous les participants.
- Le samedi 21 juin, la Fête de la Musique de la Saint Jean : l'après-midi, nous avons accueilli 22 doublettes de pétanque et, après la remise des prix, la soirée s'est terminée en chanson autour de la sono et du barbecue
- Le 5 octobre, s'est déroulé notre traditionnel pucier. Depuis le temps tout a été déjà dit sur cette journée... Ce fut encore un succès, avec beaucoup d'implication des membres du conseil d'administration.
- Le 5 décembre, la soirée du Téléthon, comme l'année dernière, a été réalisée sous l'égide du Comité des Fêtes.
- Les 2 sections du Comité des Fêtes sont toujours actives avec les joueurs de cartes, et la chorale animée par le chef de cœur, Michèle DESCOTES, que nous remercions.

Remerciements

Un grand merci à tous les bénévoles, les intervenants, les associations, les élus, qui ont prêté leur concours à la réussite de ces manifestations, ainsi qu'aux participants à toutes les manifestations.

Les perspectives 2015

- Le vendredi 30 janvier 2015, à 20h30, à la salle socio-culturelle, venez nombreux à l'Assemblée générale annuelle.
Vous pourrez :
 - vous exprimer, apporter vos idées et votre savoir-faire sur l'évolution envisagée des activités du Comité des Fêtes.
 - vous présenter comme membre du conseil d'administration et membre du bureau, le mandat de la totalité des membres du conseil d'administration et du bureau expirant cette date.
- Entre mars et avril 2015, le repas dansant : La date retenue à l'origine doit être modifiée compte tenu des dates des élections départementales et vous sera indiquée ultérieurement.
- Les clubs ou sections 2015
Le Comité des Fêtes étudiera tous les projets proposés par toute personne, relatifs à l'ouverture d'un club ou section qui permettra de développer, proposer, animer des ateliers et activités culturelles, sportives, de détente, de convivialité, de rencontre, ainsi que tout projet d'animation, activités, manifestations, selon la disponibilité des locaux communaux.

*Toute l'équipe du Comité des fêtes
vous présentent ses meilleurs vœux pour 2015.*

Le Co président
Bernard MOULIN

Amicale des Anciens Sapeurs-Pompiers

L'Amicale des Anciens Sapeurs Pompiers de St Cassien a donné plusieurs fois rendez-vous à ses membres au cours de l'année 2014.

- 18 janvier 2014, pour le tirage des rois
- Le 1^{er} février, pour l'assemblée générale suivie d'un repas au cours duquel nous fêtons les 90 ans d'Eugène Parendel



- Le 2 mars, pour la matinée diots et boudins



- Le 14 mars, pour une soirée crêpes
- Le 13 juillet, pour une journée familiale avec un concours de boules



- Le 6 septembre, un voyage d'une journée à Aigue-Mortes



L'Amicale est toujours présente dans la vie associative de notre commune :

Comme chaque année, elle a vous donné rendez-vous pour déguster son vin chaud au Téléthon, le 5 décembre.

L'Amicale vous demande de réserver un bon accueil aux sapeurs pompiers de Voiron à l'occasion de la présentation de leur calendrier 2015. Ces pompiers aident l'Amicale de Saint Cassien à exister en lui reversant un don. Nous les remercions vivement pour cette participation.

Carnet de naissance

On souhaite la bienvenue à :

JOACHIM dans la famille PIGNARD.
LÉO dans la famille DORIAT
CLÉMENT dans la famille CHAUVIN
CONSTANCE dans la famille REY DORENNE
MATHÉO dans la famille COTTAVE

*A vous tous,
l'Amicale des Anciens Sapeurs Pompiers
présente ses meilleurs vœux pour 2015*

Le Président
Gilbert DORIAT

Association des Jeunes Sapeurs-Pompiers "Porte de Chartreuse"



La section des jeunes sapeurs-pompiers "Porte de chartreuse" comprend un effectif de 4 filles et 10 garçons répartis de la manière suivante : 3 en première année, 5 en 2^{ème} année, 3 en 3^{ème} année et 3 en 4^{ème} année. Les moniteurs Thibault CELI, Damien TRUFFIER-BLANC, Michel FAVRE, Cédric BRIOT, Morgane BRUNET et Jessica HIBBERT, placés sous la responsabilité de l'animateur Claude LOMBARD, assurent les formations selon un programme national.

A la reprise des activités mi-septembre, un nouveau cycle d'entraînement a été mis en place. Formation pratique, théorique et sportive tous les vendredis soirs de 18h30 à 20h30 et un samedi par mois de 9h à 16h.

Les entraînements se déroulent en alternance sur le site de Saint-Cassien à l'ancienne caserne des sapeurs-pompiers et à la caserne de Bavonne à La Murette.

Les différentes manifestations, auxquelles participent les jeunes de la section, sont le cross de la Sainte-Barbe le 15 novembre 2014 à Sassenage, le

Téléthon les 5 et 6 décembre 2014 avec la vente de porte-clés dans la galerie marchande de Carrefour à Voiron, ainsi que la vente de la soupe et crêpes le vendredi soir à Saint-Cassien, le cross départemental à Crémieu le 31 janvier 2015, le rassemblement départemental à Vizille le 23 mai 2015 et le congrès départemental à Bourg d'Oisans le 16 juin 2015.

Composition du bureau :

Président : Claude MATHIEU

Vices Présidents : Dominique ROTA et Nicolas GORON

Secrétaire : Isabelle BORNE

Secrétaire adjointe : Murielle ISOLA

Trésorier : Bruno LEVASSEUR

Trésorier Adjoint : Claude LOMBARD

Pour tout contact :

Tél. 06 69 64 56 31

Mail : jsportedechartreuse@yahoo.fr

Le Président
Claude MATHIEU

Le Don du Sang



Association des Donneurs de Sang bénévoles de la Région Voironnaise

Coublevie - La Buisse - La Murette - St Aupre - St-Cassien - St-Etienne-de-Crossey
Chirens - St-Nicolas-de-Macherin - St-Jean-de-Moirans - St-Blaise-du-Buis - Voiron

Quelle éthique pour le don de sang ?

Anonymat : Seul l'EFS connaît l'identité du donneur et du receveur et les données les concernant.

Bénévolat : Le don de sang est gratuit et ne peut être rémunéré sous quelque forme que ce soit (argent, congé...). L'absence de contrepartie participe de la sécurité transfusionnelle.

Volontariat : Le don de sang est un acte librement consenti, sans aucune contrainte.

Non-profit : Le sang et les produits sanguins ne peuvent pas être source de profit. Le coût d'une poche de sang est fixé par l'Etat et correspond aux frais engagés pour collecter, préparer, qualifier et distribuer les produits sanguins.

Sécurité : Le bénévolat, l'entretien pré-don, la traçabilité et les tests de dépistage assurent la sécurité des produits transfusés aux malades.

Hygiène : Pour chaque donneur, le matériel utilisé lors du prélèvement est stérile et à usage unique.

Qualité : Le respect de bonnes pratiques et les nombreux contrôles sur le matériel et les produits garantissent la meilleure qualité des produits sanguins.

Le don de sang total

A quoi sert le sang ?

Les globules rouges sont essentiellement utilisés en hématologie (maladies du sang) et cancérologie. Lorsque la chimiothérapie détruit les cellules de la moelle osseuse, on transfuse ainsi aux malades des plaquettes et/ou des globules rouges. Les globules rouges sont également transfusés en cas d'hémorragie(s) important(s) lors d'un accident, d'une opération ou d'un accouchement.

Quels sont les besoins ?

Les besoins en produits sanguins sont en constante augmentation en raison du vieillissement de la population et des innovations dans la qualité des soins. Les périodes de tension sont aujourd'hui récurrentes. Il suffirait d'un don supplémentaire par an et par personne pour répondre à l'augmentation des besoins.

Bon à savoir

⌚ **Durée** : Le prélèvement en lui-même dure 10 minutes, de votre arrivée à votre départ, il faudra compter 45 minutes.

📅 **Conservation** : Les globules rouges se conservent 42 jours.

⌚ **Délai** : Il faut attendre un délai de 8 semaines entre 2 dons de sang total.

Qui peut donner ?

Toute personne reconnue médicalement apte au don par le médecin de prélèvement. Les donneurs de groupe O sont particulièrement recherchés car leur groupe sanguin permet de transfuser leurs globules rouges à un très grand nombre de patients.



Virginie, mère de famille

Je suis partie à la maternité « la fleur au fusil », heureuse d'aller donner naissance à ma fille puis tout s'est bousculé : hémorragie de la délivrance.

J'ai été transférée en urgence à l'hôpital où j'ai été transfusée de 11 poches de concentré de globules rouges, 6 poches de plasma, 1 concentré de plaquettes, et 2 de clotagène (médicament dérivé du sang).

L'Amicale Boules

Boule Lyonnaise

Président : Max REVOL
Vice président : Gérard GOZZI
Secrétaire : Yolande FOURNIER
Trésorier : Robert FOURNIER

Les entraînements

Ils ont lieu du mois d'avril au mois d'octobre le mardi de 14h à 18h.

Pendant l'hiver, les sociétaires peuvent s'inscrire au boulodrome de la Murette, d'Apprieu et Moirans.

Les concours



> Concours de la municipalité

Le club est constitué de 80 membres, dont 16 féminines. Une dizaine de concours sociétaires sont organisés tout au long de la saison, deux officiels le 8 mai (16 doublettes en poules) et le 15 août (8 quadrettes en poules) et deux concours vétérans en juin et septembre (8 quadrettes en poules). Début juillet, la coupe de la municipalité permet d'accueillir sur les terrains, les élus, les membres des associations du village pour une journée qui se veut traditionnellement sympathique.

Nous convions toutes les personnes, hommes, femmes, adolescents... à nous rejoindre les mardis pour essayer le sport boule. Nous serons heureux de vous accueillir et de vous prêter le matériel.



> Bienvenue à Jean-Pierre Colomb, nouveau membre du bureau



> Un nouvel équipement pour les joueurs de Saint-Cassien

L'association accepte toute personne, de Saint-Cassien ou d'ailleurs, qui veut s'amuser dans une ambiance conviviale.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez nous contacter au 06 80 47 66 11.

Le Président
 Max REVOL

X'Country Chartreuse VTT



Président : Yves LAVERLOCHERE - 69, chemin des Combes - ST CASSIEN

Trésorier : Fred EUDIER - Bois vert 38140 CHARNÈCLES

Secrétaire : Jérôme PARIS - 71, chemin des Combes - ST-CASSIEN

Contact email :

x.country@wanadoo.fr



Cette année 2014, la traversée du Queyras, en 5 jours, a eu lieu au mois d'août. Puis, en octobre, nous descendons à Fréjus pour le traditionnel "Roc Azur" où la plupart des membres s'étaient inscrits sur le marathon de 83 km avec 2400 m de dénivelé positif.

Ils vont faire bonne figure dans cette épreuve puisque deux d'entre eux termineront dans les

200 premiers sur 2500 participants.

Pendant toute l'année, chaque dimanche matin est consacré aux randonnées environnantes et un ou deux entraînements sont assurés en milieu de semaine suivant les objectifs.

Le Président
Yves LAVERLOCHÈRE

Paroisse Notre Dame de Vouise

Relais des cinq clochers

L'équipe Relais des Cinq Clochers (Paroisse ND de Vouise. Diocèse de Grenoble-Vienne)
se compose de D. Bicout, J-L Bonaimé, M.-H. Canard, J. Crozet, P. Jacquin, A. Vial.

Discours lors du départ en retraite du Père Marmey



"Cher Père Marmey,

Si nous sommes tristes de voir partir "l'heureux curé des Cinq Clochers", nous sommes également heureux ; heureux d'avoir vécu 18 années à vos côtés.

Vous avez poursuivi l'œuvre de vos prédécesseurs au sein du relais des Cinq Clochers regroupant depuis plus de 30 ans les anciennes paroisses de Saint Blaise du Buis, La Murette, Réaumont, Saint Cassien et Charnècles. Vous avez animé cette communauté de chrétiens en renforçant leur cohésion et en vous adaptant aux évolutions



préconisées par le concile Vatican II.

Nous tenons à vous dire notre joie d'avoir cheminé à vos côtés sur les chemins de l'Évangile dans l'esprit des nouvelles fraternités.

Nous tenons à vous dire merci pour avoir partagé avec nous votre mission pastorale dans l'esprit d'une Église rajeunie, ouverte, accueillante et chaleureuse.

Vous avez dynamisé notre vie de chrétiens et fait grandir notre foi en donnant à chacun une place active dans la vie du Relais, en nous enrichissant de vos commentaires éclairés sur la Bible, en nous sollicitant en toute confiance pour intervenir au cours des célébrations, tout cela avec jeunesse de cœur et ouverture d'esprit.

Nous avons été touchés par votre attention bienveillante pour les familles en deuil et les malades, pour les personnes en souffrance dans l'Église, véritable preuve de la miséricorde de Dieu, pour les plus démunis (je pense à Samir et Pédro, aux Roms et leurs paniers dont vous avez une belle collection).

Nous n'oublierons pas les repas que vous prépariez et que vous nous invitiez à partager, vos gâteaux, chocolats et tisanes qui agrémentaient les réunions ou les préparations de messe, chez vous à la cure de La Murette.

Je terminerai en vous avouant que nous avons goûté avec plaisir votre tempérament joyeux, souriant, votre humour parfois malicieux et admiré votre courage, votre simplicité, voire votre humilité face aux soucis de santé et à toutes leurs contraintes.

Après avoir témoigné de notre bonheur, exprimé nos remerciements, soyez assuré de notre profonde affection et de notre volonté de poursuivre le chemin commencé avec vous. Nous comptons sur la force de l'Esprit Saint, mais ne nous oubliez pas dans vos prières."

L'Amicale des Anciens Combattants



> Voyage



> Commémoration

La décision nationale de commémorer de 2014 à 2018 le Centenaire de la Grande Guerre se révèle une entreprise remarquable pour rappeler ce qu'est un conflit armé avec toutes ses conséquences humaines, sociales, économiques...

Les manifestations, qui ont lieu sur le plan national et surtout à l'échelon local, permettent de réveiller la mémoire. Combien d'interrogations naissent dans les familles ? Combien de souvenirs et de documents familiaux ressurgissent et prennent vie ?

Notre voyage du 28 août 2014, programmé volontairement à Pressins, nous a permis de parcourir les trois rangées de tranchées reconstituées scrupuleusement. Ainsi, nous avons pu nous rendre compte de la vie des Poilus qui, souvent, y séjournèrent pendant de longues périodes au milieu des attaques des ennemis, des rats, de l'humidité, des poux. Les dix expositions sous tentes complétèrent les informations que

le guide nous avait communiquées durant la visite. En octobre, une exposition organisée par les collectionneurs de "Mémoire de la Grande Guerre" et la municipalité de Saint-Cassien illustre bien des aspects de cette période tout en accordant une place importante aux conséquences sur la vie de notre commune. L'Amicale souhaite que ce travail de mémoire se prolonge et que nous nous retrouvions de plus en plus nombreux avec les jeunes Sapeurs-Pompiers devant le monument aux morts de Saint-Cassien lors des cérémonies officielles.

L'Amicale espère que le soutien des habitants et de la municipalité lui permette en 2015, comme en 2014, d'organiser fin janvier la traditionnelle matinée "Diots", le voyage annuel fin août, les visites, en cours d'année et à Noël, aux malades et aux veuves d'anciens combattants.

Merci à toutes et à tous pour votre soutien et votre accueil.

Le bureau de l'Amicale.

Soirée de générosité en faveur du Téléthon



Vendredi soir, de nombreuses personnes sont venues participer à la soirée en faveur du Téléthon à l'espace Maurice Berthet. Les participants ont pu déguster le vin chaud de l'Amicale des anciens pompiers, la soupe cuisinée par les parents des jeunes sapeurs-pompiers (avec 2 courges fournies par les personnes des jardins familiaux), les quiches et gâteaux des familles Gillet et Desfontaine, les crêpes du Sou des écoles et les saucisses-frites et compotes du Comité des fêtes.

Cette année encore, les JSP proposaient la vente de porte-clés parallèlement à celle des ampoules multicolores. Quelques jeux en bois étaient proposés aux enfants.

C'est en chansons que s'est achevée cette soirée conviviale qui a permis de récolter 920 €. Les membres du Comité des fêtes, fédérateur de cette soirée, n'auraient pu organiser cette manifestation sans le soutien des bénévoles des associations.

Un grand merci à tous pour leur générosité.

Liberté

Sur mes cahiers d'écolier
 Sur mon pupitre et les arbres
 Sur le sable de neige
 J'écris ton nom

Sur toutes les pages lues
 Sur toutes les pages blanches
 Pierre sang papier ou cendre
 J'écris ton nom

Sur les images dorées
 Sur les armes des guerriers
 Sur la couronne des rois
 J'écris ton nom

Sur la jungle et le désert
 Sur les nids sur les genêts
 Sur l'écho de mon enfance
 J'écris ton nom

Sur les merveilles des nuits
 Sur le pain blanc des journées
 Sur les saisons fiancées
 J'écris ton nom

Sur tous mes chiffons d'azur
 Sur l'étang soleil moisi
 Sur le lac lune vivante
 J'écris ton nom

Sur les champs sur l'horizon
 Sur les ailes des oiseaux
 Et sur le moulin des ombres
 J'écris ton nom

Sur chaque bouffées d'aurore
 Sur la mer sur les bateaux
 Sur la montagne démente
 J'écris ton nom

Sur la mousse des nuages
 Sur les sueurs de l'orage
 Sur la pluie épaisse et fade
 J'écris ton nom

Sur les formes scintillantes
 Sur les cloches des couleurs
 Sur la vérité physique
 J'écris ton nom

Sur les sentiers éveillés
 Sur les routes déployées
 Sur les places qui débordent
 J'écris ton nom

Sur la lampe qui s'allume
 Sur la lampe qui s'éteint
 Sur mes raisons réunies
 J'écris ton nom

Sur le fruit coupé en deux
 Du miroir et de ma chambre
 Sur mon lit coquille vide
 J'écris ton nom

Sur mon chien gourmand et tendre
 Sur ses oreilles dressées
 Sur sa patte maladroite
 J'écris ton nom

Sur le tremplin de ma porte
 Sur les objets familiers
 Sur le flot du feu béni
 J'écris ton nom

Sur toute chair accordée
 Sur le front de mes amis
 Sur chaque main qui se tend
 J'écris ton nom

Sur la vitre des surprises
 Sur les lèvres attendries
 Bien au-dessus du silence
 J'écris ton nom

Sur mes refuges détruits
 Sur mes phares écroulés
 Sur les murs de mon ennui
 J'écris ton nom

Sur l'absence sans désir
 Sur la solitude nue
 Sur les marches de la mort
 J'écris ton nom

Sur la santé revenue
 Sur le risque disparu
 Sur l'espoir sans souvenir
 J'écris ton nom

Et par le pouvoir d'un mot
 Je recommence ma vie
 Je suis né pour te connaître
 Pour te nommer

Paul Eluard
in Poésies et vérités, 1942.

SANTÉ

■ Centres antipoisons

Tél. 04 76 42 42 42 (Grenoble)

ou Tél. 04 72 11 69 11 (Lyon)

■ Clinique de Chartreuse à Voiron

Tél. 04 76 67 22 22

■ Hôpital de Voiron

Tél. 04 76 67 15 15

■ SAMU

Le 15 depuis un fixe - le 112 depuis un portable
Conseil médical ou visite à domicile 0810 15 33 33

■ Pharmacie de garde

17 (contacter le commissariat)

SÉCURITÉ

■ Gendarmerie de Renage

Tél. 04 76 65 30 17

■ Commissariat de Police : 17

■ Pompiers : 18

SERVICES

■ Secrétariat de mairie de St-Cassien

Mardi, jeudi de 16h à 18h30, vendredi de 16h à 18h - Lundi, mercredi de 10h à 12h

E-mail : mairie@saint-cassien.fr

Site : www.saint-cassien.fr

Tél. 04 76 05 19 86 - Fax 04 76 91 81 31

Le maire et les adjoints reçoivent sur rendez-vous

■ Communauté d'Agglomération du Pays Voironnais

40, rue Mainssieux - CS 80 363 - 38516 Voiron

<http://www.paysvoironnais.com>

Tél. 04 76 93 17 71

■ Service dépannage eau

Tél. 04 76 67 60 20

■ Service assainissement

Tél. 04 76 32 74 37

■ Dépannage électricité

Tél. 0810 333 338

■ Dépannage gaz

Tél. 0810 433 038

■ Ordures ménagères

N° Vert 0800 508 892

■ Assistante sociale

Place Hector Berlioz - 38430 Moirans

Tél. 04 76 93 16 20

■ Dauphiné Libéré

Correspondant local : Mme Festaz Christine

4, route de Chartreuse - 38500 Saint-Cassien

Tél. 04 76 65 63 45

fchristine.bernard@orange.fr

■ Perception

6, rue de Stalingrad - 38430 Moirans

Tél. 04 76 35 31 28

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h15 à 15h45

■ Centre des impôts directs

3, rue Mme Staël - 38511 Voiron cedex

Tél. 04 76 67 04 40

Du lundi au vendredi de 9h à 16h

■ Service du cadastre et des impôts fonciers

Avenue du Collège - 38160 St Marcellin

Tél. 04 76 64 97 15

Du lundi au vendredi de 8h45 à 12h et de 14h à 16h sauf mercredi et samedi après-midi.

■ Ressourcerie (Site écologique de la Buisse)

RD 1075 - 38500 La Buisse

Tél. 04 76 32 72 80 - www.paysvoironnais.com

● Ouverture apport volontaire d'objets : du mercredi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 18h. Le samedi non-stop de 9h à 17h30.

● Ouverture du magasin : du mercredi au vendredi de 13h30 à 18h. Le samedi non-stop de 9h à 17h30.

DÉCHETTERIES DU PAYS VOIRONNAIS

| | Lundi | Mardi | Mercredi | Jeudi | Vendredi | Samedi |
|-----------------------------------|-------------------------|-------------------------|-------------------------|-------------------------|-------------------------|---------------------------|
| LA BUISSE | 9h - 12h 14h - 18h30 | 9h - 12h 14h - 18h30 | 9h - 12h 14h - 18h30 | 9h - 12h 14h - 18h30 | 9h - 12h 14h - 18h30 | 9h - 12h 13h30 - 18h00 |
| COUBLEVIE | 14h - 18h30 | 14h - 18h30 | 14h - 18h30 | 14h - 18h30 | 14h - 18h30 | 9h - 12h 13h30 - 18h00 |
| MOIRANS | 14h - 18h30 | | 14h - 18h30 | | 14h - 18h30 | 9h - 12h 13h30 - 18h00 |
| RIVES | 14h - 18h30 | | 14h - 18h30 | | 14h - 18h30 | 9h - 12h 13h30 - 18h00 |
| ST NICOLAS DE MACHERIN | 14h - 18h30 | | 14h - 18h30 | | 14h - 18h30 | 9h - 12h 13h30 - 18h00 |

Les dates à retenir

| | | | |
|------------------|----|--|---|
| JANVIER | 09 | ■ | Galette des Rois AGV |
| | 10 | ■ | Vœux du Maire / Galette des Rois ASL |
| | 25 | ■ | Matinée Diots AAC |
| | 30 | ■ | AG Comité des Fêtes |
| FÉVRIER | 01 | ■ | Moules frites ASL |
| | 06 | ■ | Carnaval Sou des Ecoles |
| | 08 | ■ | AG APRV |
| MARS | 01 | ■ | Matinée Diots des Anciens Sapeurs Pompiers de Saint-Cassien |
| | 07 | ■ | Thé dansant Sou des Ecoles |
| | 15 | ■ | Brioche ASL |
| | 19 | ■ | Cérémonie AAC |
| | 21 | ■ | Nettoyage de printemps / Soirée musicale du Sou des Ecoles |
| | 22 | ■ | Elections départementales 1 ^{er} tour |
| 29 | ■ | Elections départementales 2 nd tour | |
| AVRIL | 11 | ■ | Animation Bibliothèque |
| MAI | 08 | ■ | Concours 16 doublettes 3 ^{ème} et 4 ^{ème} division Amicale Boules |
| | 31 | ■ | Pucier AJSP au gymnase |
| JUIN | 12 | ■ | AG ASL |
| | 14 | ■ | Tournoi de foot ASL |
| | 20 | ■ | Comité des Fêtes / Pétanque |
| | 27 | ■ | Kermesse Sou des Ecoles |
| JUILLET | 04 | ■ | Concours boules municipalité et associations |
| | 19 | ■ | Sortie Montagne A.S.L. |
| AOÛT | 15 | ■ | 8 quadrettes 3 ^{ème} et 4 ^{ème} division Amicale Boules |
| | 27 | ■ | Voyage AAC |
| | 29 | ■ | Concours de pêche Etang du Pin APRV |
| SEPTEMBRE | 11 | ■ | Pot de rentrée Sou des Ecoles |
| | 12 | ■ | Concert CCAS |
| | 19 | ■ | Soirée théâtre ASL |
| | 25 | ■ | AG Sou des Ecoles |
| OCTOBRE | 04 | ■ | Pucier du Comité des Fêtes au gymnase |
| | 10 | ■ | Soirée théâtre du Sou des Ecoles |
| | 11 | ■ | Vente de brioches ASL / AG Boules |
| NOVEMBRE | 08 | ■ | Bourse aux jouets CCAS |
| | 11 | ■ | Cérémonie Monument aux Morts |
| | 20 | ■ | AG X'Country-Club de Chartreuse |
| | 21 | ■ | Soirée ASL |
| | 29 | ■ | Animation Bibliothèque |
| DÉCEMBRE | 05 | ■ | Téléthon Comité des Fêtes |
| | 06 | ■ | Repas des Aînés (CCAS) |
| | 20 | ■ | Matinée Huîtres du Sou des Ecoles |
| | 31 | ■ | Réveillon du Comité des Fêtes |



Pêle Mêle

Exposition 14/18



L'inauguration de l'exposition.



Un des nombreux costumes.



Le coin dédié aux enfants.



L'artisanat.



Documents et photos concernant notre village.



Un des derniers taxis de la Marne.



Une partie de l'exposition.



Une petite balade en taxi.

Commune de

St Cassien

